

TAUX DE L'ABONNEMENT : Pour douze mois... 64.00 Pour six mois... 32.00

LE JOURNAL DE QUÉBEC

Politique, Commercial, Industriel et Littéraire.

L'éditeur-proprétaire A. COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco

TAUX DES ANNONCES : 12e ligne... 60.00 Au-dessous de six lignes et pas plus de dix... 6.00

Les annonces déposées jusqu'à 11 heures du jour de la publication paraissent le même jour.

Rome.

Allocation prononcée dans le Consistoire secret du 17 décembre, par N. T. S. P. le Pape Pie IX.

Vénérables frères, L'Église, assaillie dès son origine par des tempêtes furieuses et nombreuses, est, à notre époque, plus que jamais, l'objet des attaques de ses grands et de ses nombreux ennemis, qui leur haine ne depuis longtemps, leur fureur venue à son comble, semblent s'être déchaînées tout entières contre Notre Pontificat. Il n'est pas besoin, Vénérables Frères, de reprendre un à un ces événements tristes et arides qui se sont déroulés en quelques années et dont la mémoire plonge dans un grand chagrin Notre cœur et le vôtre. Nous ne saurions nous dissimuler, que sans préjuger des desseins impénétrables de Dieu, aucune limite n'a encore été placée à tant de calamités. En effet, nous avons à déplorer l'invasion d'une doctrine perverse, laquelle, issue des principes de la très-sainte Réformation, s'est comme acquiescée à la force du droit public, d'un côté par la perversité des hommes impies qui se proclament les fils de l'Église et qu'il faudrait appeler les enfants des ténébreux, et d'un autre côté par la fureur des païens qui, dans les contrées de l'Orient, a défilé avec véhémence, afin de massacrer et d'exterminer les fidèles. En vérité, on ne peut que déplorer dans combien de pays de l'Europe ont pénétré les erreurs les plus pernicieuses sur le pouvoir et les droits de l'Église. Ici on ne cesse de faire des efforts pour invalider les concordats conclus par le Siège Apostolique sur des matières ecclésiastiques; là on met tous ses soins pour que, à l'avenir, il ne puisse plus être conclu de concordats à l'effet de régler les affaires de l'Église, ou du moins pour que l'autorité ecclésiastique intervienne pour la conclusion de pareils traités. Nous avons éprouvé toutes ces récentes contrariétés, Vénérables Frères, non sans un grave chagrin. Remplissant un devoir de notre charge apostolique, l'année dernière, comme vous le savez, afin de relancer l'Etat de l'Église du grand-duché de Bade, nous avons conclu un traité avec le Sérénissime duc de Bade, et après sa ratification, nous nous sommes attendus, comme il était juste, à ce qu'il fût exécuté. Or, en présence de l'opposition faite par la Chambre de ce duché, un édit fut publié par le grand-duc, en vertu duquel le concordat perdait toute sa force, et une loi lui fut substituée, au suprême degré contraire à la liberté de l'Église. Cet édit de chose, nous le savons, est le résultat de la fausse doctrine des protestants qui pensent que l'Église est une espèce de corps (collegium) existant dans la société civile, ne jouissant d'aucun droit à l'exception de ceux qui lui sont attribués par le pouvoir civil. Or, qui ne comprend combien une telle conception est en désaccord avec la vérité? En effet, l'Église a été instituée par son divin fondateur en véritable et parfaite société qui n'est circonscrite par les frontières d'aucun Etat, soumise à aucun pouvoir civil, et qui exerce son pouvoir et ses droits librement et pour le salut des hommes, dans tous les coins de la terre. En vérité, ces paroles solennelles adressées par le Christ, Notre Seigneur, aux Apôtres, n'ont pas une autre signification: « Tout pouvoir m'a été donné au Ciel et sur la terre; allez et instruisez toutes les nations... » enseignant d'observer tout ce que je vous ai ordonné. Enflammés par ces paroles, les héros de l'Évangile, les Apôtres, en dépit des rois et des princes qui s'y opposaient, ont défilé devant les menaces et des supplices, qui ne les effrayaient pas, ont exercé avec courage le ministère qui leur avait été imposé. Nous avons, fortement anxieux de la conservation des droits salutaires de l'Église, à peine émus nous avons appris qu'il s'agissait d'invalider le concordat en question, nous avons aussitôt envoyé des lettres au grand-duc pour l'exhorter à écarter ce mal et nous avons donné des ordres nécessaires au cardinal chargé des affaires étrangères pour faire des instances auprès du gouvernement badois pour que le concordat fût mis à exécution, comme de droit. Mais comme toutes nos tentatives et nos soins n'ont abouti à aucun résultat, nous avons déploré dans notre sein, comme il est de notre devoir, que cette convention ait été abolie contre toutes les règles de la justice, et sans le consentement de l'autre partie, et nous avons réclamé, dans les limites de nos forces, les droits de l'Église catholique du Siège Apostolique, violemment méconnus. Ces protestations, nous avons ordonné qu'elles fussent transmises au gouvernement badois et avons prescrit à l'évêque de Fribourg la conduite qu'il doit tenir au milieu de ces difficultés. Nous ne saurions assez recommander à cet illustre chef et à son clergé de protéger avec constance la liberté de l'Église et nous avons pleine confiance qu'ils ne failliront pas même dans les circonstances les plus critiques. Tandis qu'un vicé-châgrin nous avait assailli à cause de l'état de l'Église, de nouveau nous en péril dans le Grand-Duché, une autre cause de chagrin, produite par un pamphlet des plus infâmes, nouvellement publié à Paris, est venue s'ajouter à notre tristesse. Dans cette publication, il y a tant de choses tout à fait opposées à la vérité, tant d'absurdités et de contradictions combinées entre elles par l'auteur, qu'il faut la rejeter et la mépriser plutôt que de la réfuter. Ce qui est cependant intolérable, c'est l'audace et l'impudence de cet auteur, qui, n'ayant pas craint d'attaquer le principal ecclésiastique et civil de l'Église romaine, s'est attaché à imaginer un genre tout particulier d'Etat à fonder dans l'empire français et organisé de façon qu'elle soit enlevée à l'autorité du pontife romain et en soit complètement séparée. Or, qu'est-ce autre chose que de renverser, de déchirer l'unité de l'Église catholique? Voici les paroles que le Christ, Notre Seigneur, a adressées à son Père sur la nécessité de cette unité: « Je ne prie pas seulement pour ceux, mais aussi pour ceux qui croient en leurs paroles, afin que nous soyons un comme toi, mon Père, tu es en moi et moi en toi. Or, la force et l'économie de cette unité exigent impérieusement que tous les fidèles dispersés sur les différents points du globe soient unis et joints au Pontife romain, le Vicaire du Christ sur la terre, comme les membres à la tête. C'est pourquoi Jérôme, père de

l'Église, a écrit à Damasus, votre prédécesseur de sainte mémoire: « Je suis uni à votre béatitude par la communion du siège de Pierre; je sais que l'Église est bâtie sur cette pierre; aussi quoiconque mangera l'agneau hors de cette maison sera profane. » Quels injures ne fait donc pas à la très-illustre nation française l'auteur du pamphlet susmentionné en croyant que cette nation, la plus attachée à l'unité catholique, puisse se laisser entraîner dans les erreurs schismatiques! Quelle n'est donc pas la témérité de cet écrivain qui ose espérer détacher de l'obéissance et de la foi au Saint-Siège le clergé de cette nation et surtout les illustres évêques qui comptent un nombre de leurs prédécesseurs Saint Irénée, évêque de Lyon, qui a écrit ces paroles: « Il est nécessaire que toute l'Église, c'est-à-dire les fidèles de tous les lieux, se tournent vers l'Église romaine comme étant l'Église principale; ces évêques qui par leurs paroles et par leurs écrits n'ont cessé de lutter pour nos droits et ceux du Saint-Siège, ont revendus sans se laisser ébranler par aucune crainte, sans avoir égard à aucun péril. Certes, ils n'ont négligé aucune occasion de nous fournir des témoignages de leur attachement. Nous ne pouvons que leur donner des louanges bien méritées, à eux et aux autres évêques de l'univers, pour leur zèle pastoral, leur vigilance et leur fermeté, et bien que nous les sachions spontanément enflammés pour la défense de la foi catholique, nous ne pouvons nous empêcher de déployer en ces jours d'iniquité un zèle d'autant plus grand que les assauts des ennemis deviennent plus impétueux, de leur opposer une résistance d'autant plus ferme et d'exhorter les fidèles à prendre garde aux supercheries et aux embûches employées par les plus audacieux des hommes pour les arracher du sein de l'Église. Dans ce pamphlet condamnable, l'auteur et ceux qui partagent son avis ont laissé tomber le masque et nous ont dévoilé le plan qu'ils suivent pour renverser l'autorité civile du Saint-Siège. Cependant ils n'ont d'autre but que de saper les fondements de notre religion. Nous gémissons de voir ces méchants allant livrer cette doctrine par les provinces injustement soustraites à Notre gouvernement ainsi que par les autres pays de l'Italie. Voilà le but de ces traductions des livres sacrés répandues partout pour corrompre la foi, cette foule de livres trahit faits pour empoisonner les mœurs de la jeunesse, de cette licence sans frein, de ce mépris pour l'Église foulée aux pieds, de la violation des immunités sacerdotales, de la soustraction à l'autorité des évêques de l'enseignement de la jeunesse et de la surveillance de la doctrine et des mœurs. C'est au même but que tendent ces hommes proposés à l'enseignement et qui ont des pensées hostiles sur la religion, ce décret publié dans l'Ombrie ordonnant l'expulsion des congrégations religieuses de leurs couvents, l'abolition des chapitres des collèges, l'abolition des bénéfices de tout genre, et l'occupation, par une injustice suprême, des biens des associations pieuses. C'est encore pour atteindre le même but qu'on a jeté aux fers des ecclésiastiques et même des évêques, parmi lesquels nous avions vu dernièrement notre vénérable frère, l'archevêque d'Urbino, qui a été conduit en prison au milieu des soldats. Un autre vénérable pasteur, revêtu de la dignité de cardinal, Firman, fut arraché de son siège et empêché de tout contact avec le troupe confié à sa charge. Bientôt d'évêques du royaume de Naples ou furent jetés en prison ou furent obligés de prendre la fuite. Ce sont encore les mêmes tendances qui font qu'on élève des temples protestants dans plusieurs cités de l'Italie, qu'on y érige des écoles publiques où l'on puisse enseigner impunément des doctrines pernicieuses et hostiles à la religion catholique. Enfin le même but est assigné au décret promulgué dans l'Ombrie, par lequel le sacrement du mariage, proclamé grand par l'Apôtre, est soumis à la pure formalité civile, qui soustrait le mariage à l'autorité ecclésiastique et qui sont combinées avec l'intention d'en faire une institution civile et, ce qui à Dieu ne plaise, de la transformer en concubinage légal au grand préjudice des âmes. Or, conformément aux devoirs de notre mission apostolique, nous devons et réproprions, et nous déclarons nul et de nul effet tout ce qui a été commis contre les droits de l'Église et son patrimoine, contre les personnes consacrées à la religion et contre leurs biens. Et quel est donc l'homme qui ne déploierait pas avec nous le désarroi où sont les choses publiques et privées, l'agitation terrible qui règne en Europe, la révolte qui sévit comme le feu du ciel dans l'Italie tout entière? En présence de ces nombreuses et profondes plaies infligées à la religion et aux institutions civiles, nous sommes forcés de nous écrier avec le prophète: La terre est infectée par ses propres habitants, parce qu'ils ont transgressé les lois, qu'ils ont faussé le droit et qu'ils ont déchiré le pacte éternel. Cette foule de maux ne doit être imputée qu'à ceux qui, se disent les auteurs de la félicité publique, ont porté, pour étendre leur pouvoir en Italie, une main sacrilège sur les lois divines et humaines et n'ont laissé derrière eux que des orages et les ruines de leur fureur. Paisse-ils, revenus à des sentiments d'homme, comprendre enfin que, sans la Religion, il n'y a plus pour la société humaine d'abri tutélaire, que la Religion est le seul lien désirable des nations et que s'ils parvenaient à briser ce lien, la stabilité et le repos seraient à jamais bannis de ce monde; puissent-ils se reconnaître que la religion catholique est une, que c'est elle seule qui enseigne la vertu, et surtout ces vertus qui font de l'homme uni à l'homme, un bon citoyen dans un royaume tranquille et prospère; puissent-ils enfin se souvenir que ce siège apostolique ne s'est jamais montré hostile à la véritable et solide félicité des peuples, mais que sans cesse il s'est consacré au bonheur de tous! L'histoire est là, qu'on l'ouvre. N'est-ce pas le siège de Pierre qui a civilisé les nations barbares, en leur enseignant les préceptes de la vraie religion, en pacifiant le monde, en introduisant partout les bonnes mœurs et la dignité humaine? N'est-ce pas la Papauté qui a fondé les institutions charitables où le pauvre trouve du pain, où le malade retrouve la vie; et n'est-ce pas elle aussi qui, en s'adressant aux peuples et aux rois, a promulgué et révoqué, même au milieu des plus

grandes perturbations politiques, les principes de la justice et de l'honnêteté. Oui, nous le répétons, ce siège a rendu de grands services à l'humanité, il existe de nombreux monuments de sa sagesse et l'histoire qui les a enregistrés jusqu'à nous ne faillira pas dans sa tâche pour l'avenir. Mais notre cœur paternel n'a pas oublié les maux dont est alligé l'Église en Orient, maux que n'ont pu conjurer les palmes des martyrs fameux dans la terre d'Orient à bu le sang. Nous voulons parler, Vénérables Frères, du royaume de Chocée, de l'empire chinois et de pays limitrophes, où les tourments et les supplices de tout genre n'ont pu parvenir à ébranler la confiance des chrétiens en la foi de Jésus-Christ. Nous voulons parler de la Cochinchine et du royaume de Tonquin, où la cruauté des infidèles a juré l'extermination du nom chrétien et renouvelé les persécutions infâmes des premiers ans de notre Ère. Faudra-t-il vous peindre les collèges, les couvents, les temples, les édifices publics et privés précipités dans la poussière ou livrés aux flammes? Faudra-t-il faire encore le tableau des tourments dont furent victimes des fidèles de tout âge, de tout sexe, de toute condition, chassés de leurs propriétés, dépouillés de leurs biens, traînés une vie misérable de retraite en retraite, gémissant dans les cachots, exposés sans cesse à la fureur impie des implacables ennemis de l'Église? Oh! ces enfants de Notre-Sainte-Mère, qui supportent avec résignation et espoir tous les supplices en l'honneur de notre Dieu Maître, auront leur part de la gloire des anciens martyrs de la foi! — La situation malheureuse des chrétiens en Syrie ne touche pas moins profondément notre âme. Ces infortunés, à peine échappés aux massacres qui ont décimé les leurs, sont en proie à la crainte continuelle de voir le retrait des forces militaires d'Europe donner encore une fois pleine carrière à la rapacité et à la cruauté des infidèles. Afin d'aller en aide, autant que possible, à ces grandes misères, nous avons voulu, malgré l'état de notre trésor, transmettre aux chrétiens de Syrie une partie assez considérable de la somme dont nous a fait présent la pieuse libéralité des nations catholiques. Et nous profitons de l'occasion qui nous est offerte ici, pour rendre un hommage public et solennel au touchant exemple de charité qu'ont donné récemment nos bien-aimés, lorsqu'ils ont ouvert leur bourse aux pauvres affligés, leurs frères de Syrie, et pour nous réjouir dans notre âme, en constatant encore une fois que cette vertu n'est pas assoupie, que le Divin Rédempteur du monde a donné comme le principal signe de la Religion chrétienne. Nous venons d'exposer l'état des choses sacrées et publiques, en appelant votre attention sur les sujets d'affliction et sur les causes de joie qu'ils nous offrent. Cet état, V. F., nous inspire des craintes véritables; il nous émeut profondément et remplit notre âme de tristesse; nous ne doutons pas que vous, qui êtes appelés à partager notre mission, vous ne preniez également votre part de la grande douleur qui nous a frappé. Mais ne nous laissons pas abattre; élevons, au contraire, tous les jours, nos yeux et nos cœurs vers la montagne céleste où doit nous arriver le véritable secours au milieu de nos malheurs. Dieu sera toujours avec son Église, il ne cessera d'être avec ses humbles serviteurs. Plein de la force d'en Haut, nous ne faillirons jamais dans notre Ministère Apostolique et il n'y aura ni crainte capable de nous abattre, ni malheur capable de nous faire douter de nous-même et de celui qui nous a envoyé. Que le sang inépuisable des chrétiens répandu sur la terre orientale monte vers le Seigneur, comme l'odeur d'un sacrifice expiatoire et qu'il détourne les calamités aux quelles nous sommes en proie depuis si longtemps et celles qui semblent encore en ce moment suspendues au-dessus de nos têtes; que, grâce à l'intercession de la Très-Sainte-Mère de Dieu, toujours Immaculée, et à la prière des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul, le Seigneur accorde à son Église la victoire sur ses ennemis. Que le Seigneur se lève pour juger le monde et que de son bras vengeur il repousse et disperse les ennemis de son nom, qui trament la perte de la Religion, et qui font de l'extermination de l'Église le but de leurs ténébreux projets, ou bien puisse-t-il, et ceci nous le demandons avec ferveur, accorder à nos supplications, — que la Grâce divine descende sur eux et que la miséricorde infinie les fasse rentrer dans la voie de la justice et de la vérité.

Chine.

Le Moniteur publie le rapport du général de Montauban sur les opérations qui ont conduit le corps expéditionnaire français à Pékin et qui ont rendu les alliés maîtres de cette capitale. Après quelques détails d'un intérêt secondaire sur le départ de Palkiao, qui eut lieu le 5 octobre, et sur la marche de l'armée pendant la matinée du 6, le commandant en chef français continue dans les termes suivants le récit des événements de cette journée: Après une marche assez longue et difficile nous arrivâmes à sept heures au village de Yuen-Ming-Yuen; nous suivions une route en dalles de granit et nous traversâmes un pont magnifique qui conduit au château impérial, situé à 200 mètres du pont et dont l'entrée est en face; la route entre le pont et le palais, est bordée à gauche d'arbres épais et d'une belle avenue, à droite, une grande place à laquelle s'appuie une rangée de belles maisons, habitations des principaux mandarins. Avant de m'établir au bivac, je voulus faire fouiller l'entrée du palais, qui était fermée par une porte très-solide et par des barrières à droite et à gauche; on prétendait que les Tartares étaient dans les cours et dans les jardins derrière ces portes. J'envoyai de suite deux compagnies d'infanterie de marine pour fouiller l'entrée du palais et le bois en arrière, ainsi que mon officier d'ordonnance le lieutenant de vaisseau de Pina. Cet officier, entendant du bruit dans l'intérieur, fit sommer d'ouvrir les portes, et voyant que personne ne répondait, il fit apporter

une échelle et escalada le mur, suivi par M. Vivenon, enseigne de vaisseau. A peine était-il sur la crête qu'ils reconnurent les Tartares armés de piques, de flèches, de fusils, qui paraissaient vouloir défendre la porte. A l'aspect des officiers, ces hommes se retirèrent, et M. de Pina franchit le mur afin d'ouvrir la porte à la troupe. En ce moment, les Tartares revinrent sur M. de Pina, et une lutte s'engagea entre lui et les hommes qui accouraient. Il soutint bravement cette lutte, tira quelques coups de revolver, et fut blessé à la main gauche et au poignet droit. Les soldats d'infanterie de marine vinrent à son secours et à celui de leur officier, M. Vivenon, qui avait reçu une balle dans le côté, et les Tartares après une résistance inutile, prirent la fuite en désordre, laissant derrière eux trois de leurs tués, et emmenant plusieurs blessés. Le bruit de la fusillade m'ayant attiré, je fis venir le colonel Collineau avec la brigade et je fis occuper fortement la première cour du palais, ne voulant pas pénétrer plus avant pendant la nuit dans un lieu inconnu. Sept ou huit Tartares qui se trouvaient derrière le palais réussirent à abattre deux de nos hommes, mais sans succès, et le lendemain, de grand matin, je me rendis au palais, accompagné des généraux Jamin et Collineau, de mon chef d'état-major et du brigadier anglais Fattie, avec lequel était le major Sley des dragons de la Reine, et le colonel Powley; une compagnie d'infanterie nous précédait pour assurer notre marche, mais les palais étaient complètement évacués par les Tartares. Je tenais à ce que nos alliés fussent représentés dans cette première visite au palais, que je soupçonnais devoir renfermer de grandes richesses. Après avoir visité des appartements dont l'éclat et l'indescriptible, je fis placer partout des sentinelles, et je désignai deux officiers d'artillerie pour veiller à ce que personne ne pût pénétrer dans le palais et pour que tout fut conservé intact jusqu'à l'arrivée du général Grant, que le brigadier Fattie fit prévenir de suite. Les chefs anglais arrivés, nous nous concertâmes sur ce qu'il convenait de faire de tant de richesses, et nous désignâmes pour chaque nation trois commissaires, chargés de faire mettre à part les objets les plus précieux comme curiosités, afin qu'un partage égal en fût fait; il eût été impossible de songer à emporter la totalité de ce qui existait, nos moyens de transport étant très-bornés. Un peu plus tard, de nouvelles fouilles amenèrent la découverte d'une somme d'environ 500,000 fr. en petits lingots d'or et d'argent; la même commission procéda également au partage égal entre les deux armées, ce qui constituait une part de prise d'environ 80 fr. pour chacun de nos soldats; la répartition en a été faite par une commission composée de tous les chefs de corps et de service, présidée par M. le général Jamin; la même commission réunie et consultée au nom de l'armée, déclara que celle-ci désirait faire un cadeau à titre de souvenir à S. M. l'Empereur de la totalité des objets curieux enlevés dans le palais, ainsi qu'à S. M. l'Impératrice et à son prince impérial. L'armée a été unanime pour cette offre au chef de l'Etat qui la considérera comme un souvenir de reconnaissance de ses soldats pour l'expédition la plus lointaine qui ait jamais été entreprise. Au moment du partage entre les deux armées, j'ai tenu, au nom de l'Empereur, à ce que lord Elgin fit le premier choix pour S. M. la reine d'Angleterre. Lord Elgin a choisi un bâton de commandement de l'Empereur de Chine, en jade vert du plus grand prix et monté en or. Un second bâton, semblable en tout à celui-ci, ayant été trouvé, lord Elgin en a tenu un voulu qu'il fut pour S. M. l'Empereur; il y a donc eu partit parfaite dans ce premier choix. Il me serait impossible, monsieur le maréchal, de vous dire la magnificence des constructions nombreuses qui se succèdent sur une étendue de quatre lieues, et que l'on appelle le Palais d'Été de l'Empereur; succession de pagodes renfermant toutes des dieux d'or et d'argent ou de bronze d'une dimension gigantesque. Ainsi un seul dieu en bronze, un Bouddha, a une hauteur d'environ 70 pieds, et tout le reste est à l'avenant; jardins, laes et objets curieux entassés depuis des siècles dans des bâtiments en marbre blanc, couverts de tuiles éblouissantes, vernies et de toutes couleurs; ajoutés à cela des points de vue d'une campagne admirable, et Votre Excellence n'aura qu'une faible idée de ce que nous avons vu. Dans chacune des pagodes il existe, non pas des objets, mais des magasins d'objets de toute espèce. Pour ne vous parler que d'un seul fait, il existe tant de soieries du tissu le plus fin, que nous avons fait emballer avec des pièces de bois tous les objets que je fais expédier à Sa Majesté. Ce qui attriste au milieu de toutes ces splendeurs du passé, c'est l'incertitude et l'abandon du gouvernement actuel et des deux ou trois gouvernements qui l'ont précédé, rien n'est entre-tenu, et les plus belles choses, à l'exception de celles qui garnissent le palais que l'Empereur habite, sont dans un état déplorable de dégradation. Dans l'une des pagodes, celle des voitures, à une demi-lieue du palais habité, nous avons trouvé deux voitures anglaises magnifiques, présent de l'ambassadeur de lord Macartney; elles étaient, ainsi que leurs harnais dorés, dans la même place où elles avaient dû être mises il y a quarante-quatre ans, sans qu'un grain de la poussière qui les couvre ait été jamais enlevé. Il faudrait un volume pour dépeindre tout ce que j'ai vu; mon plus grand regret, c'est de n'avoir pas dans l'expédition un photographe pour reproduire aux yeux de l'Empereur ce que la parole est impuissante à exprimer. Après 48 heures de séjour à Yuen-Ming-Yuen, je songeai à rejoindre l'armée anglaise devant Pékin; mais, avant de quitter le palais impérial, je constatai que les effets de plusieurs de nos malheureux prisonniers, et par suite de la trahison du 18 septembre, étaient placés dans une chambre de l'une des maisons qui avoisinent l'habitation de l'Empereur. Parmi ces effets figuraient ceux de M. le colonel Foulton Grandchamps, de l'artillerie,

un carnet et des effets de sellerie à M. Ader, comptable des hôpitaux, et enfin 15 selles complètes de sikh, et diverses autres choses ayant été reconnues par des officiers anglais comme appartenant à ceux des leurs pris le même jour, 18 septembre. Je suis donc revenu le 9 devant Pékin, espérant recevoir des nouvelles de nos malheureux nationaux, car j'avais appris que déjà M. d'Esnyrac de Lauture et quatre soldats avaient été renvoyés pendant la séparation du camp anglais au général en chef. Mais les prisonniers ayant été séparés les uns des autres, ceux-ci ne purent nous donner aucuns renseignements; seulement je pus préjuger par les traitements horribles infligés par un ennemi barbare quel devait être le sort de ceux restés entre les mains du gouvernement tartare. Aujourd'hui, 15 octobre, que je continue cette lettre commencée le 12, il ne m'est plus permis d'avoir des doutes: MM. le colonel Foulton Grandchamps; Dubut, sous-intendant militaire; Ader, comptable, ainsi que quatre de nos soldats, sont morts, trop heureux s'ils ont été tués de suite, car il est impossible de se faire une idée des tortures barbares que quelques prisonniers ont subies avant de mourir. Tout cela se passait pendant que je faisais renouveler et soigner dans nos ambulances les prisonniers tartares aussi bien que nos blessés. Dans quelques lignes ajoutées le 17 octobre, le général de Montauban mentionne la sommation adressée au prince Kong pour qu'il eût à livrer l'une des portes de Pékin, sommation à la suite de laquelle la porte située vis-à-vis du camp français fut immédiatement ouverte et occupée par un bataillon de chacune des deux armées. Enfin, le commandant en chef français termine sa relation, sous la date du 18, en donnant des nouvelles positives des prisonniers tombés aux mains des Chinois, le 18 septembre: Au moment où j'allais reprendre ce rapide récit, bien souvent interrompu, j'ai reçu trois nouveaux cercueils contenant les corps de M. l'intendant Dubut et de deux de nos soldats; il ne reste plus que l'abbé Dulac, mais il ne m'est plus possible de douter de sa mort. En résumé, sur 26 prisonniers anglais, 13 sont morts et 13 sont rentrés; sur 13 prisonniers français, 7 sont morts et 6 nous sont rendus. Hier, 17 octobre, a eu lieu dans le cimetière russe l'inhumation des Anglais victimes du guet-apens du 18 septembre; nous avons assisté à cette triste cérémonie. Aujourd'hui, j'ai profité de l'occasion de l'enterrement de nos compatriotes pour faire venir de Pékin chez moi deux mandarins d'un grade élevé, pour leur dire que je savais leur respect pour les morts et que je désirais faire enterrer les restes de nos prisonniers dans l'ancien cimetière français que l'empereur Kang Hi avait autrefois accordé aux missionnaires catholiques; ils m'ont affirmé que rien n'était plus convenable et qu'ils allaient immédiatement prendre des dispositions en conséquence. LE MISSIONNAIRE EN CHINE. Nous lisons dans les Annals of British Legislation, publiées à Londres, l'appréciation suivante du missionnaire catholique et du missionnaire protestant en Chine: Les missionnaires, généralement, ne sont pas inquiétés en Chine; mais dans l'opinion de M. Acock, le consul anglais à Canton, ils ne font pas de progrès dans le pays. Les catholiques romains y ont plus de succès pour les raisons suivantes: D'abord, ils adoptent les coutumes des Chinois; ils vivent comme eux; ils s'abstiennent de café, de tabac et de tout ce que les Chinois détestent, afin d'éviter toute cause de distinction; ils s'habillent à la chinoise, et sont autant que possible, chinois, en tout et pour tout. Ils s'identifient aux Chinois et vivent avec eux d'une manière que les missionnaires protestants ne songent pas à imiter. Nos missionnaires ont des femmes et des enfants et c'est ce qui les isole nécessairement des Chinois; ils ont besoin des jouissances de la vie européenne, ce qui, effectivement, les place dans une condition d'être tout à fait différente. Les missionnaires catholiques romains donnent aux Chinois le spectacle continu d'une vie de sacrifice, ils renoncent à tout ce qui fait le charme de la société européenne, les plaisirs, le bien-être et le luxe, et les Chinois sont capables d'apprécier cela. Ils voient le missionnaire protestant vivre tout comme les autres européens, rechercher la société de ses concitoyens, porter les mêmes habits qu'eux, ayant femme et enfants. Ils ne remarquent pas beaucoup de sacrifice dans sa manière de vivre; ils n'y voient pas la même abnégation, le dévouement de toute la vie et de l'existence journalière vers un objet. Mais les missionnaires protestants ne sont pas placés dans les mêmes conditions du succès que les catholiques romains. La religion catholique romaine se rapporte plus que la religion protestante du culte religieux pratiqué en Chine. La simple apparence d'un temple chinois rappelle absolument l'un des accessoires extérieurs d'une chapelle catholique. Cela ressemble plus — sauf seulement certaines modifications — à une cession d'une forme de religion à une autre. De plus, ils procèdent d'une manière différente; ils ont des images et des signes qui, aux yeux des Chinois, ne sont qu'un simple changement de saints ou d'idoles. Un protestant agit et parle d'après des doctrines purement abstraites et n'a rien pour frapper les yeux, et certainement sous ce rapport, il a une grande infériorité vis-à-vis d'un peuple païen. En somme, la religion catholique romaine a eu des effets beaucoup plus marqués, pour la conversion des Chinois au christianisme. MEXIQUE. La nouvelle définitive de la défaite de Miramon et de Marquez a été officiellement reçue à la Havane par le steamer anglais arrivé de Vera Cruz. Voici les détails empruntés aux journaux cubains sur cet événement: La bataille s'est livrée sur les collines de San Miguel Calucalpan, le 22 décembre, et a duré deux heures, de 8 à 10 h. du matin. Le combat a été sanglant et s'est terminé par la déroute complète de l'armée de Miramon, dont tout l'artillerie est restée entre les mains du général libéral Gonzalez Ortega, avec un très grand nombre de prisonniers. On dit que Miramon, accompagné de quelques-uns de ses généraux, avait cherché un refuge à Mexico; mais que, ne pouvant rassembler les forces nécessaires pour défendre la capitale, il s'était décidé à demander une capitulation, chargeant l'ambassadeur d'Espagne et le ministre français d'en régler les termes. A la suite de cette démarche faite inutilement, Miramon et ses amis ont quitté Mexico avec environ 1,200 hommes et quelques pièces de campagne. On assure que ce petit corps, diminué en route par un grand nombre de désertions, a opéré sa jonction avec la bande de Mejia, forte de 300 combattants, près de la Sierra de Querataro. Le 24, Ortega faisait son entrée dans la capitale, sans tirer un coup de fusil. Le jour précédent, la municipalité avait confié le commandement de la place à Berriozabal, qu'on s'était empressé de rendre à la liberté, avec Degollado et les autres chefs libéraux, prisonniers de Miramon. Un message d'Ortega appelle de suite Juárez à Mexico. Ce dernier a déjà publié un décret qui octroie la liberté des cultes dans le pays. Le nombre des combattants dans la bataille du 22 était, du côté de Miramon, de 8,000 hommes, et du côté d'Ortega, de 12,000. Celui-ci avait en outre 80 pièces d'artillerie, tandis que les constitutionnels n'en possédaient que 40. On mande de Vera-Cruz que le ministre prussien est prêt à reconnaître le gouvernement libéral. On ne sait encore quelle détermination prendra M. Pacheco, l'ambassadeur d'Espagne. Quant au ministre de France, il a loué la mission naguère occupée par M. Munoz de Lerdo, afin d'y fixer sa résidence. C'est une preuve qu'il compte rester dans le pays. Nous lisons dans l'Echo du Pacifique du 21 décembre sur l'attitude de l'Etat en présence du mouvement révolutionnaire du Sud: Les nouvelles qui nous sont parvenues de l'Est par le dernier Pony n'annoncent point que l'agitation du Sud tendent encore à s'apaiser; et pourtant les inquiétudes ne paraissent pas grandir en raison du prolongement de la situation plus qu'alarmante où se trouve l'Union. Chacun semble comprendre que les difficultés d'une réorganisation feront hésiter le Sud et l'empêcheront de persister dans un mouvement séparatiste dont la cause procède de faits présents et non réels et d'une irritation prématurée que les circonstances ne justifient nullement. — Les agitateurs se laisseront, les calculateurs en auront raison. C'est ainsi, c'est avec des regards froids calmes sinon indifférents que la Californie entrevoit de loin les choses du Sud. Elle compte sur une pacification prochaine de tout ce mouvement orange des ultramontains à esclaves. Elle ne s'est même pas émue de la pensée mise en avant de constituer une république indépendante sur les rives du Pacifique. De même elle n'a accueilli qu'avec le froissement du dédain la proposition de se faire représenter à la Convention qui se réunit dans les Etats du Sud. Son parti est bien prié; elle est sincèrement pour l'Union. Son attitude, dans le conflit actuel, ne saurait être autre que celle d'une médiatrice voulant le rétablissement de l'harmonie. Sous ce rapport elle est placée dans les conditions les plus favorables; car, à la rigueur, elle ne dépend que d'elle-même; son isolement écarte d'elle tout soupçon de partialité, comme toute solidarité soit d'intérêt soit d'action avec les autres Etats de l'Atlantique. Mais dans l'indépendance de ses sentiments elle n'hésite pas à proclamer ses sympathies libérales. Elle ne veut heurter aucun intérêt, aucun droit acquis; mais elle ne prêterait la main à aucune proposition tendant à l'intégration dans le mouvement du Sud. Ceux qui espèrent en faire un pays à esclaves se trompent étrangement. La Californie est trop confiante dans les résultats à venir de son activité industrielle pour confier jamais à des esclaves ou même à des coolies asiatiques le développement de ses destinées. Toute tentative faite pour l'entraîner vers le Sud rebouclerait. Ce à quoi elle tient avant tout c'est de consolider le lien fédéral, parce que ce lien fédéral raffermi doit lui donner un chemin de fer, l'un des plus puissants éléments de sa vitalité. Nous ne craignons pas d'indiquer cette cause comme base principale de ses plus intimes sympathies; si matérielle qu'elle soit, c'est la cause vraie, agissante et solide. Il ne s'agit pas de dissimuler et d'afficher des affections hypocrites. Dans le pays des libertés et de l'égoïsme, chacun joue cartes sur table et appelle chaque chose par son nom. Les populations vouées à leur intérêt vont droit ou cent intérêt les pousse; c'est pourquoi nous disons que la Californie est vouée au principe fédéral, et quand nous en donnons son intérêt pour garantie, notre argument en vaut bien un autre. C'est là une politique un peu brutale; mais nous sommes nous pas dans un milieu yankee? Le paysan du Danube n'est plus de nos jours; le Yankee l'a remplacé. DES AVIS. CONCERNANT LES ABONNÉS A CE JOURNAL. Nous adressons, en ce moment, nos comptes à tous les abonnés en retard, en les priant de nous faire leurs remises au plus tôt. Quant à ceux qui nous doivent les abonnements de plus d'une année, ils comprendront que nous ne saurions trop insister sur la nécessité d'un prompt remboursement. Toute lettre d'argent doit être enregistrée et un reçu sera envoyé par le retour du courrier.

CANADA.

QUÉBEC, 22 JANVIER 1861.

L'assemblée des actionnaires du Grand Tronc, à Londres, n'a pas fulminé contre la direction et le gouvernement canadien, comme le pensait M. Chapman. MM. Ross et Blackwell étaient présents et M. Ross déclara qu'ils étaient venus du Canada exprès pour répondre aux accusations que l'on pourrait porter contre eux.

Personne ne parut disposé à quereller parce qu'une discussion acrimonieuse eût pu être évitée à ces représentants d'un capital en danger de quatre vingt millions de piastres.

Un comité de sept membres, composé d'actionnaires et de possesseurs de bois à divers titres, a donc été nommé par l'assemblée. Ce comité est chargé de faire une enquête sur les affaires de la compagnie et de prélever ce qu'il faut d'argent pour payer les dettes de la compagnie et compléter son matériel: £2,360,000.

Montréal a eu aussi son assemblée publique pour protester contre la décision de la cour supérieure du Haut-Canada dans l'affaire Anderson, et, comme à Toronto et à Hamilton, ce sont des ministres de religion, qui y ont joué le principal rôle, et explique la loi, et les traités.

Et, comme toujours, ils se sont montrés les plus violents, dans leurs discours et les plus disposés à adopter des mesures extrêmes. On a cependant remarqué que le clergé anglican s'abstenait généralement: cette réserve et ce respect pour la loi sont dignes d'éloges.

Le Maire, M. Rodier, présenta solennellement à l'assemblée, M. A. Dorion, l'un des députés de Montréal, sans doute comme pour lui dire: Voici celui qui doit vous donner la lumière et vous prouver que nous sommes nous, réunion de marchands et d'artisans, plus capables de comprendre la loi et plus en droit de l'expliquer que les tribunaux compétents et que les juristes consultés les plus éminents du pays.

Avocat, il devait regarder la question de son côté légal: il devait, au moins par une science profonde, un raisonnement solide et une lucide explication de la loi, racheter l'inconvenance de sa conduite. Mais il s'est contenté de faire de la déclamation, de la philosophie humanitaire et de l'abolitionisme.

On écrivait de Québec, le 14 janvier, à la Gazette de Montréal: M. Smith, à son retour de l'ouest, a trouvé sur son bureau une lettre qui venait de lui arriver de France, l'informant que s'il ne pouvait prendre des mesures pour empêcher la complication des comptes français, par suite de la contrainte exercée par le gouvernement du Canada, Sa Majesté Impériale devait cesser toute relation avec nos steamers océaniques.

M. Langevin répondit: Messieurs, Je suis très-sensible à la démarche que vous faites en ce moment, et je vous en offre mes bien sincères remerciements ainsi que du maugré que je ne puis que vous en offrir.

Une dépêche télégraphique annonce l'arrivée à New-York, samedi dernier, du steamer Anz avec des nouvelles d'Europe allant jusqu'au 6 du présent. On dit que le gouvernement anglais a envoyé une note assez vive à l'Empereur Napoléon, protestant contre un plus long séjour de l'armée française en Syrie. Le gouvernement français n'y avait pas encore répondu.

L'Esaminer de Cork, ajoute foi à une rumeur que le Prince de Galles allait être nommé lord-lieutenant d'Irlande. Ce bruit est peu fondé. Sydney Herbert est sorti de la Chambre des Communes et va être fait pair. Il demeure secrétaire de la guerre.

Les paroles que l'Empereur Napoléon a prononcées le 1er de l'an en recevant la courbe diplomatique, n'ont produit aucun effet en France. On disait aussi que les pourparlers échangés

M. Smith a pu aussi régler avec les Etats-Unis l'établissement à Chicago et à Détroit de bureaux d'échange pour les malles françaises, point sur lequel le gouvernement de l'empereur avait préalablement insisté à maintes reprises mais sans succès. Le grand avantage qui en résulte pour nous semble être celui-ci, c'est que notre système de transport des malles au delà de l'océan entre l'Europe et l'Amérique en sera presque perfectionné; et cela rend très problématique toute tentative de la briser de la part de tout gouvernement. Le gouvernement français ne pourra manquer d'éprouver de ces arrangements la satisfaction que le département américain a éprouvé lui-même.

L'extrait de lettre qu'on va lire est une réponse, pour ce qui concerne le comté de Montmorency, à l'article du Courrier de Saint-Hyacinthe, que nous avons publié, sur demande particulière, dans notre numéro de jeudi.

Sainte-Anne, 18 Janvier 1861. Monsieur, Je m'empresse de vous dire que je suis bien aise qu'on me fournisse l'occasion d'acquiescer cette dette bien légitime de reconnaissance, envers Messieurs les membres de la Chambre d'Agriculture et envers vous en particulier, pour tous les bons services que vous avez rendus, à plusieurs reprises, à notre société d'agriculture.

Je déclare donc bien volontiers, 1° Que notre société a toujours regu de la Chambre d'Agriculture sa part de l'ostroï du gouvernement pour l'encouragement de l'agriculture; 2° Que chaque fois que nous avons fait à la Chambre d'Agriculture des réclamations, elle s'est empressée d'y faire droit; 3° Que personne n'a écrit ou fait écrire les plaintes qui se trouvent sur le Courrier de Saint-Hyacinthe.

Si notre bureau a éprouvé quelques difficultés dans l'obtention du dernier ostroï, il sait que cela provient de circonstances exceptionnelles que la Chambre d'Agriculture n'avait pas pu prévoir. Le preuve évidente que la société d'agriculture du comté de Montmorency et son bureau de direction, dont j'ai l'honneur d'être le président, n'ont pas à se plaindre de la Chambre d'Agriculture, c'est qu'à l'assemblée tenue hier, le 17 du courant, conformément à la loi, pour sa propre réorganisation, et aussi pour l'élection de quatre personnes à la Chambre d'Agriculture, les quatre membres sortants ont été réélus à l'unanimité. Bien qu'on nous ait écrit de plusieurs endroits et à plusieurs reprises et proposé d'autres personnes bien dignes et bien capables, la reconnaissance et la justice nous ont fait devoir d'agir autrement.

M. Ed. J. Dehols, vice-président de la Chambre d'Agriculture.

M. Langevin, dont la retraite comme maire de la Cité, a eu lieu samedi, a reçu le soir, des officiers de tout grade de la municipalité, l'adresse suivante, accompagnée d'un cadeau consistant en un service en argent.

Monsieur, Les officiers de la Corporation sont encore aujourd'hui tenus d'être témoins des changements qui ont lieu chaque année parmi les membres du Conseil. Ils doivent donc se voir toujours arriver cette époque avec regret.

Ce regret, monsieur, redouble cette année pour eux, parce qu'ils ont perdu, avec plusieurs conseillers, l'homme distingué, qui remplit la charge de maire depuis trois ans, et qui n'a cessé de témoigner à tous les officiers municipaux cette considération et cette bienveillance qui seules peuvent assurer leur dévouement dans l'exécution des devoirs dont ils sont chargés.

En témoignage de l'appréciation des motifs honorables et claires qui ont inspirés, les officiers de la Corporation vous prient d'accepter le léger cadeau qui accompagne cette lettre, et d'agréer tous les souhaits qu'ils font pour votre bonheur et votre prospérité.

Nous sommes, monsieur, avec la plus haute considération: F. X. Garneau, Aug. Gauthier, Jos. Hamel, Chas. L. Gethings, J. B. Bureau, John Bommer, L. E. Dorion, Hugh O'Donnell, Th. Billard, Jos. Grondin, A. S. Matte, Edward Reynolds, N. Fagès, Chs. A. Gagnon, P. Campion, F. X. Julien, M. O'Leary, P. Walsh, L. N. Rhéaume, Ol. Biguoutte.

Québec, 19 janvier 1861. M. Langevin répondit: Messieurs, Je suis très-sensible à la démarche que vous faites en ce moment, et je vous en offre mes bien sincères remerciements ainsi que du maugré que je ne puis que vous en offrir.

En m'éloignant de la mairie, je ne l'ai pas vu, car, si je savais que j'allais être privé de rapports constants et agréables avec des hommes qui ont travaillé avec moi depuis cinq ans dans l'intérêt public, je ne m'attendais pas à venir au retrait de ces regrets de tous mes collègues et de ceux de messieurs les officiers de la Corporation. Je pourrais écrire que pendant une si longue période j'eusse involontairement blessé quelqu'un et que cette blessure, je n'ose pas occasion de la cicatriser. Heureusement pour moi que mes actes n'ont pas trompé mon cœur, et que je puis dire avec bonheur que je ne laisse que des amis derrière moi.

Je ne doute pas, messieurs, que mon discours ne vous traite avec toute la considération qui vous est due et que vous méritiez justement par votre attention constante à la chose publique. Les souhaits de bonheur que vous faites pour moi, je les fais également pour vous, et je serai toujours heureux de pouvoir de quelque manière que ce soit contribuer à ce bonheur.

HECTOR L. LANGEVIN, Maire. Québec, 19 janvier 1861. Une dépêche télégraphique annonce l'arrivée à New-York, samedi dernier, du steamer Anz avec des nouvelles d'Europe allant jusqu'au 6 du présent. On dit que le gouvernement anglais a envoyé une note assez vive à l'Empereur Napoléon, protestant contre un plus long séjour de l'armée française en Syrie. Le gouvernement français n'y avait pas encore répondu.

entre la France et l'Angleterre, relativement à la dette devant Gaité n'avait pas un caractère très satisfaisant. Les affaires sont les mêmes à Gaité. On parlait de négociations pour un armistice prolongé. La nouvelle de la nomination du Prince de Carignano, comme Lieutenant du Roi à Naples, est confirmée. Le comte Trapani est à la tête d'un nouveau mouvement réactionnaire dans les Abruzzes. Saffi Pacha, Président du conseil d'Etat de la Turquie, a été démis de ses fonctions. Les Russes ont saisi à Galatz deux navires de guerre sardes chargés de matériels de guerre.

ETATS-UNIS. Nous lisons dans l'Evening Post la dépêche suivante: Washington, 16 janvier.

Un républicain, qui arrive de Maryland, rapporte que dix mille hommes ont été secrètement organisés dans le Maryland et la Virginie, pour empêcher l'inauguration de Lincoln, et arrêter tout mouvement à travers l'Etat vers la capitale fédérale. Il dit avoir voyagé comme volontaire et avoir ainsi gagné la confiance des conspirateurs en prêtant serment de garder le secret.

Quelques inquiétudes ont été causées ici par les sommes considérables déposées en banque au nom de personnes considérées comme sans fortune. Mais ce ne sont jusqu'ici que des rumeurs. Les employés de tous les départements vont avoir à prêter serment de fidélité à l'Union. Les ministres de l'Intérieur et du Trésor sont gardés par une police armée, mais dans ces temps de troubles, les gardiens eux-mêmes sont quelquefois suspects.

Tristes symptômes d'un triste état de choses! On annonce que le major-général Sandford a offert au gouvernement de l'Etat de mettre à son service la première division tout entière de la milice de New-York, à la première réquisition. Cette division se compose de quatre brigades comprenant seize régiments et un corps de vétérans, — le tout s'élevant à 4,871 hommes.

Nous apprenons, en outre, qu'il règne en ce moment une grande activité dans la formation de compagnies indépendantes dont les membres s'engagent à partir dès qu'on fera un appel volontaire.

On lit dans le Courrier des Etats-Unis du 18: Les espérances qu'avait fait concevoir le discours de M. Seward sont désormais complètement évanouies. A la résistance déterminée qu'a rencontrée le compromis Crittenden chez le pléban républicain du Sénat, vient se joindre aujourd'hui une manifestation plus décisive et plus péremptoire; il ne s'agit de rien moins que d'un nouveau manifeste de M. Lincoln, formulé en ces termes par la voie de la Tribune:

« La question ayant été de nouveau soulevée, nous croyons devoir répéter ce que nous avons dit déjà, — désireux que l'on comprenne que nous parlons avec autorité, — à savoir, que le Président Lincoln n'est point en faveur de concessions à faire au pouvoir esclavagiste, concessions à peine apparentes, soit réelles, — ni en faveur d'aucune mesure tendant à l'humiliation de la Liberté et des Etats libres, n'importe sous quel prétexte elle puisse être déguisée ou par quelles considérations séduisantes elles puissent être recommandées.

Il pense avec la grande masse des hommes libres et indépendants du pays, démocrates, partisans de Bell et républicains, que le premier devoir auquel il faut obéir est de s'assurer si nous avons ou non un gouvernement, et si l'Union est simplement une illusion de l'imagination, qui doit se dissiper à la première atteinte d'une hostilité matérielle, ou bien une grande et vitale puissance, capable de s'affirmer et de se défendre contre les séditions de l'intérieur aussi que contre les ennemis du dehors. Nous avons bien de savoir qu'il comprend et soutient clairement ce qu'est la question prédominante du moment, celle qui prime toutes les autres.

Ainsi M. Lincoln désavoue sur tous les points l'homme qu'on désigne officiellement comme le chef futur de son cabinet! Non seulement il ne ratifie pas les concessions de ce genre qu'avait cru pouvoir faire M. Seward mais il se prononce nettement contre les conseils de politique conciliante que l'orateur avait donné au gouvernement. Le dévoué du Président élu se résume en un seul mot: la guerre!

Par voie télégraphique. Les nouvelles de Washington vont jusqu'au 20. L'excitation y est un peu calmée. On y craint beaucoup moins les désordres que devant l'annonce de l'installation du président Lincoln.

Néanmoins, on a pris de bonnes mesures pour maintenir la paix publique. M. Wendell Phillips fait à Boston, le 20, un discours sur la crise actuelle. Il est prononcé en faveur de la démission, et a dit qu'il espérait que toutes les Etats esclaves abandonneraient l'Union. Il s'est laissé aller à un langage violent qui a produit beaucoup de mécontentement. M. Phillips a été reconduit à sa demeure par un piquet de police et suivi par une foule menaçante.

Le gouverneur de la Georgie a envoyé, le 21, à l'Etat de la convention, les résolutions suivantes adoptées par la Législature de l'Etat de New-York, le 11. Il a été résolu unanimement que la convention approuvait hautement la conduite énergique et patriotique du gouverneur de la Georgie, en faisant prendre possession du fort Pickens par les troupes de la Georgie, et que la convention l'exhortait à garder le fort jusqu'à ce que le gouvernement fédéral eût désisté sur les résolutions.

Le gouverneur Pickens a envoyé dimanche des provisions au major Anderson qui les a refusés. Le major Anderson en le remerciant lui a dit qu'il refusait toute chose jusqu'à ce qu'il eût vu les intentions du gouvernement de Washington. La séparation de la Georgie a eu un heureux effet sur le peuple de Charleston; mais elle n'a été l'occasion d'aucune démonstration. Tout était tranquille à Charleston.

AMÉLIORATION DES RACES D'ANIMAUX. M. le rédacteur, J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les courtes réflexions que vous faites dans le Journal du 12 courant, à propos de la nouvelle Société d'Agriculture de Québec, dont le but principal est l'amélioration des races d'animaux.

Cette heureuse et patriotique pensée va intéresser au plus haut degré les amis de la cause agricole, puisqu'ils verront dans cette démarche la consécration du principe d'utilité qu'ils n'ont cessé de recommander aux cultivateurs pour l'amélioration de leurs races d'animaux, et que la Société nouvelle vient prêcher par l'exemple!

Si toutes les volontés, dans la grande famille canadienne, s'inspiraient d'une manière aussi noble et aussi utile pour le développement de la richesse publique, nous serions plus avancés et plus prospères que nous le sommes. Espérons que ce bel exemple de dévouement et de sacrifices sera bien compris par les habitants des campagnes, plus intéressés à cette amélioration des races que les personnes de la ville, paisibles les animaux, — comme l'exprime le Journal, — comptent pour une grande partie dans la richesse du cultivateur, et qu'en améliorant les races ils peuvent augmenter d'un quart, d'un tiers et même d'une moitié la valeur de leurs troupeaux.

A mon tour, je vais vous apprendre avec une légitime orgueil, que la Société d'Agriculture du comté de l'Islet vient d'employer une grande partie de ses fonds à l'achat d'animaux reproducteurs, bonnes races, pour l'usage et l'avantage du comté. Les acquisitions faites par la Société se composent d'un taureau, race Ayrshire, pure sang, âgé de 18 mois; d'un superbe étalon, race canadienne-iroquoise, âgé de 7 ans; de cinq bœufs et brois, races Leicester et autres, lesquels animaux ont été répartis entre les paroisses du comté.

La Société du comté de l'Islet a d'autres aspirations de progrès, que réchauffe un patriotisme pur, et qui ne tarderont pas à se développer si le zèle et l'ardeur des directeurs ne sont pas entravés du dehors, comme on a tout lieu de l'espérer.

AGRÉZ, etc. STANISLAS DRAPEAU. Saint-Jean Port-Joli, 18 janvier 1860.

Hier, l'un des concours de citoyens les plus nombreux et les plus respectables que nous ayons vus, conduisaient à leur dernière demeure les restes mortels de Phénix Method, ceuyer, jeune marchand plein d'espérance, enlevé au printemps de la vie et au seuil d'une brillante fortune. Et le triste événement était rendu plus lugubre encore par les circonstances qui l'accompagnaient et les réminiscences qu'il réveillait en foule. Au souvenir des qualités personnelles du nouveau, descendant prématurément dans la tombe, se mêlait celui de son oncle, F. X. Method, ceuyer, le père du pauvre et le protecteur de toutes les âmes généreuses et patriotiques. M. Method, en laissant la vie assez jeune encore, avait témoigné à son neveu la plus grande marque de confiance qu'il pouvait lui donner, en lui léguant la tutelle de ses enfants.

FAITS DIVERS. Mgr. de Tloa est de retour à Québec depuis vendredi. Hier, a eu lieu l'installation de Thomas Pope, ceuyer, comme maire de cette ville. Tous les conseillers, élus le 21 décembre, sont aussi entrés le même jour en fonction.

Il y aura ce soir une réunion du Conseil de ville. Le terme de janvier de la cour du Banc de la Reine, pour les affaires criminelles, commencera jeudi le 24 du présent mois. Si l'on en croit un journal de la Jamaïque, le gouvernement de cette île importante va être donné à Son Excellence Sir F. Hincks, le gouverneur actuel des îles sous le vent, avec les appointements de £10,000 annuellement.

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, à la date du 19 janvier, à associer les messieurs suivants à la Commission de la Paix, savoir: Dans le District de Québec: MM. Lazare Bédard, de Saint-Florent; Joseph Perreault, de Saint-Florent; Xavier Legendre, de Saint-Florent; Pierre Alexis Tremblay, de Chicoutimi; Bénoni Garneau, de Sainte-Croix; Casimir Desrosiers, de Sainte-Croix; François Legendre de Sainte-Croix; et Louis Thomas Jules Sinclair de Saint-Henri de Lauzon, ceuyers.

Il a plu aussi à Son Excellence nommer: MM. Abraham Tremblay, Etienne Lévesque, et Joseph Malais, estimateurs dans et pour la municipalité locale de la partie Nord-Ouest du township de Bagot, dans le comté de Chicoutimi. Le 20 décembre, à Paris, un petit groupe de parents et d'amis réunis à sa dernière demeure la vénérable veuve du général Lafayette.

Lola Montez est morte, samedi dernier, à Brooklyn. On lit dans le New Yorker, du 13 décembre, qu'un incendie désastreux avait éclaté le 14, à Saint-Boniface de la Rivière-Rouge et avait réduit en cendres la cathédrale catholique et la résidence de l'évêque. La perte s'éleva à £25,000. Un vieillard aveugle du nom de Ducharme, a péri dans les flammes.

Les produits de l'or de la Californie, durant l'année 1860, se sont élevés au chiffre de \$42,325,000. Le Cour de police a condamné à \$6 d'amende, jeudi dernier, un fermier de la Côte Saint-Luc, qui avait refusé de donner aux énumérateurs les renseignements voulus par les lois de la Province concernant le recensement. — Minerie.

LE CAP DE CHATTEAU DE CHATEL. (NOR COP CHAT). Un correspondant explique ainsi l'origine donnée au Cap qui se trouve à l'extrémité du port de Gaspé, connu sous le nom de Cap-Chat: Nos géographes et historiens modernes ne paraissent pas s'être expliqué l'origine et l'orthographe du nom donné par M. de Champlain au Cap qui se trouve maintenant à la limite Nord du port libre de Gaspé. Presque tout le nom du Cap-Chat et donnent le même nom à la rivière qui a son embouchure près de ce Cap. Mais M. Bouchette, sur sa grande carte du Canada, fait une distinction, et appelle le Cap-Chat, et la rivière Chatte, probablement à cause du genre, comme qui dirait le Cap du Chat, et la Rivière de la chatte. La Gazette officielle a suivi, dans la désignation des limites du port libre de Gaspé, l'orthographe de M. Bouchette. Il est donc temps et fort à propos de remonter à l'origine de ce nom, c'est à dire au baptême de ce Cap et de cette rivière.

On sait que le premier voyage de M. de Champlain sur les côtes de l'Amérique du Nord fut entrepris à la sollicitation et sous les auspices de M. le commandant de Châteaus ou de Chate, alors chargé de la colonisation de la Nouvelle-France, avec le titre de lieutenant-général du roi et gouverneur en Amérique, etc. M. de Champlain, dans ses récits de ses voyages, professe une très-haute estime, et une profonde considération pour M. le commandant de Châteaus, par l'influence duquel il

avait obtenu du roi la permission de faire ce voyage. En arrivant sur les côtes de Gaspé, la rivière qui fait maintenant l'une des extrémités du port libre nouvellement érigé, est vraisemblablement l'un des premiers postes où le vaisseau de M. de Champlain a dû venir accoster, et tout naturellement il lui a donné le nom du chef de l'expédition, le nom de son protecteur et ami, M. de Châteaus. A ce sujet, cette opinion n'est pas simplement une conjecture, elle est basée sur l'autorité de M. de Champlain lui-même. Il n'en dit rien dans ses récits, au moins dans l'édition de 1632, mais sa carte qui accompagne cette édition de ses voyages, désigne ce Cap par le nom de C. DE CHATEL, et cette carte peut bien être considérée comme un registre authentique de baptêmes géographiques. Il serait donc très-désirable de conserver fidèlement ce nom en souvenir de l'homme distingué qui a choisi avec tant de discernement M. de Champlain pour établir une colonie dans la Nouvelle-France, et qui a fait les frais de sa première expédition sur nos côtes. Je regrette qu'on n'ait pas reconnu ce nom dans la désignation officielle du port libre de Gaspé, et j'invite toute la presse du pays à réclamer cette justice pour le mémoire de M. de Châteaus, et ce respect pour les intentions du fondateur de cette colonie. Qu'on dise donc désormais Cap de Châteaus et rivière de Châteaus ou de Chate; c'est un nom digne en tout point d'enrichir les pages de notre histoire.

Un journal donne la liste suivante des forts et magasins d'armes des Etats-Unis dont les rebelles ont pris possession depuis que le mouvement de la démission est commencé. 27 décembre.—Prise du fort Moultrie et du château de Pinckney, à Charleston. 30 décembre.—Prise de l'arsenal des Etats-Unis, à Charleston. 2 janvier.—La Caroline du Nord prend possession du fort Macon et de l'arsenal des Etats-Unis, à Fayetteville. 4 janvier.—L'Alabama prend possession du fort Morgan et de l'arsenal des Etats-Unis, à Mobile. 8 janvier.—Les forts Johnson et Caswell, à Smithville, tombent en la possession de la Caroline du Nord. 10 janvier.—La Floride prend possession du fort McRae, à Pensacola. 11 janvier.—La Louisiane s'empare de l'arsenal des Etats-Unis, à Baton Rouge, et des forts Pike, Saint-Philip et Jackson. 12 janvier.—Le fort Barrancas et le magasin de la Marine, à Pensacola, tombent en la possession de la Floride.

commun avec ses improvisateurs d'aventures impossibles, racontées en style Ponsou du Terrier, que l'on appelle les Patacosas. X est le meilleur enfant du monde, plein de candeur, de naïveté, de bonté féine. Il n'a qu'un tort, sa liaison avec un petit bohème dont je tais le nom, vous allez voir pourquoi, et qui me force aussi à taire celui de X.

Le point en question est connu dans les cafés du boulevard Italien, sous le sobriquet de la Vessie aux cent sous, à cause de la manie qu'il a d'emprunter chaque jour cent sous pour acheter des vessies de couleur.

Il y a quelques jours X était malade; la Vessie aux cent sous s'achemine vers Notre-Dame de Lorette, pour aller voir son ami et faire son emprunt quotidien. Il arrive chez X, entre, s'informe de la santé du malade, puis avisant sur la cheminée une pile de pièces de vingt francs, il aussitôt l'idée de faire un emprunt forcé. Il s'approche de la cheminée, s'empare sans les compter, des quinze louis qui sont déposés, et les conle dans sa poche. Ensuite il abrège sa visite et s'en va.

Il est à peine au bas de l'escalier que X s'aperçoit de l'emprunt forcé, s'élance hors de son lit, passe un pantalon, des pantoufles, une robe de chambre, et le voilà qui court après la Vessie aux cent sous. Il ne le rejoint qu'au bas de la rue des Martyrs, grâce à un embarras de voitures qui arrêtent l'emprunteur.

—Mon ami, lui dit X tout essouffé, c'est toi qui m'as pris mes trois cents francs! —Oui, mon ami. —Diable! c'est que j'en ai absolument besoin! —Et moi aussi, mon ami! —Je ne plaisante pas, il faut absolument que je paie ce matin même un billet de cent vingt francs, qu'on va me présenter d'un instant à l'autre. —Et qu'on! mon ami, s'écrie la Vessie aux cent sous avec cordialité, est-ce que tu me crois capable de te laisser dans l'embarras pour cent vingt francs? C'est bien à toi de t'adresser à moi. Tiens, voilà tes cent vingt francs.

—Ah! je te remercie! c'est que vraiment je n'aurais su comment faire. —La-dessus, X rentre chez lui enchanlé. Le lendemain soir, au Café Riche, on parlait de la Vessie aux cent sous et on n'en disait pas de bien. X prit la parole. —Je sais bien tout ce qu'on peut dire de cette pauvre Vessie, s'écrie-t-il, mais enfin, il a du bon. L'autre jour il n'a pas voulu me laisser dans l'embarras. Sans lui je n'aurais pas pu payer un billet de cent vingt francs.

LES MERVEILLES DU MICROSCOPE.—On lit dans un journal anglais: C'est au moyen de cet instrument merveilleux que le Dr Ayer a enfin réussi à trouver ce qu'il appelle Palladium misium et à déterminer ses propriétés. On a cru longtemps que c'était une vapeur ou quelque chose existant dans la vapeur de l'eau produite par une végétation en putréfaction. Ayant un puissant moyen de grossir les objets, le docteur a trouvé que cette vapeur contenait un organisme distinct ou des corps vivants, correspondant précisément aux ceux trouvés dans le sang des personnes scabuleuses par la fièvre. Pour les voir à l'œil nu il faudrait qu'ils fussent 13,000 fois plus gros qu'ils ne le sont, mais ils ont un caractère et une forme distincts. Il pense qu'ils se reproduisent dans une matière en putréfaction ou dans le sang, et de là viennent leurs effets étonnants sur le système. Le docteur soutient qu'ils ressemblent par leur caractère aux autres poisons en fermentation, ou tels que le virus d'un cadavre qui se reproduit avec une grande rapidité comme la levure de la fleur moisie, de sorte que la plus petite quantité en détériore toute la masse. La levure de la fleur, au moyen d'un instrument grossissant paraît être une forêt de végétation en fleur, prête à produire de la graine. Le misium n'est pas si distinctement végétal, mais il a plus l'apparence de la vie animale, bien que ses mouvements ne puissent être parfaitement distingués. Ce que le Dr prétend avoir découvert c'est que cette substance est organique.

—Nous lisons dans l'Examiner de New-York: Toutes les ménagères et les pères de familles, sont souvent étonnés à agir comme médecins dans les nombreuses maladies et accidents qui peuvent atteindre les enfants et les domestiques. Pour beaucoup de ces cas, je me suis servi du Pain Killer de Perry Davis, et je le considère comme un article indispensable dans une de famille. Employé contre la diarrhée, il a toujours réussi. Pour les coupures et écorchures, il est sans égal. — N. Y. Examiner. Vendu par tous les vendeurs de médicaments.

CHERISIER SAUVAGE DE WISTAR.—Nous lisons l'Advertiser and Farmer de Bridgeport: «Aussi longtemps qu'il y aura des maladies sur la terre — et il y en aura toujours, c'est le lot de l'humanité — aussi longtemps ceux qui souffrent rechercheront pour leur guérison le meilleur remède que la science a pu découvrir. Dans nos climats surtout, les rhumes, les toux et les maladies des poumons sont les maux les plus communs. Ils sont en petit nombre ceux qui sont assez heureux pour échapper complètement aux effets de ces maux dont le plus léger, si on le néglige, peut devenir dangereux. Si alors l'on peut mettre la main sur un bon remède dont l'effet soit prompt et salutaire, c'est un avantage pour tout le monde de le connaître. Un tel remède existe, c'est le Baume de Cherisier Sauvage du Dr Wistar. — S. J. Im.

LA TOUX.—Les changements subits de notre climat produisent les maladies des poumons, des bronches et de l'asthme. L'expérience ayant démontré que les remèdes simples agissent souvent avec promptitude et sûreté, quand on en fait usage dès les premières phases de la maladie, on doit donc recourir sans délai aux Pastilles de Brown pour les bronches, parce que cette précaution empêche la maladie de prendre un plus grand empire. Les personnes qui parlent en public et les chanteurs trouveront que ces pastilles sont très efficaces pour débarrasser la voix et lui donner de la force. Voir l'annonce.

LA DYSPÉPSIE.— Cette cruelle maladie ne donne aucune relâche à ses victimes, elle leur fait endurer des douleurs permanentes. Il n'y a qu'un seul moyen de guérir cette maladie, c'est d'avoir recourus aux Amers Oxigénés. (12.)

RECAPITULATION DES ANNONCES. Maison de la Trinité de Québec.—A. LeMoine. Bureau du Recensement pour la Cité de Québec.—Pouliot, Macpherson et Bush. Marchandises Sèches.—Glover et Fry. Assemblée publique à Notre-Dame de la Victoire.—Blanchet et Cauchon. Fleur, Lard, etc. à vendre.—H. J. Nod et Ole. Caisson, Mélasses, etc.—Idem. Huile de Foie de Morue, etc.—Idem. Mors verte et Saumon.—Idem.

RECAPITULATION DES ANNONCES. Maison de la Trinité de Québec.—A. LeMoine. Bureau du Recensement pour la Cité de Québec.—Pouliot, Macpherson et Bush. Marchandises Sèches.—Glover et Fry. Assemblée publique à Notre-Dame de la Victoire.—Blanchet et Cauchon. Fleur, Lard, etc. à vendre.—H. J. Nod et Ole. Caisson, Mélasses, etc.—Idem. Huile de Foie de Morue, etc.—Idem. Mors verte et Saumon.—Idem.

RECAPITULATION DES ANNONCES. Maison de la Trinité de Québec.—A. LeMoine. Bureau du Recensement pour la Cité de Québec.—Pouliot, Macpherson et Bush. Marchandises Sèches.—Glover et Fry. Assemblée publique à Notre-Dame de la Victoire.—Blanchet et Cauchon. Fleur, Lard, etc. à vendre.—H. J. Nod et Ole. Caisson, Mélasses, etc.—Idem. Huile de Foie de Morue, etc.—Idem. Mors verte et Saumon.—Idem.

RECAPITULATION DES ANNONCES. Maison de la Trinité de Québec.—A. LeMoine. Bureau du Recensement pour la Cité de Québec.—Pouliot, Macpherson et Bush. Marchandises Sèches.—Glover et Fry. Assemblée publique à Notre-Dame de la Victoire.—Blanchet et Cauchon. Fleur, Lard, etc. à vendre.—H. J. Nod et Ole. Caisson, Mélasses, etc.—Idem. Huile de Foie de Morue, etc.—Idem. Mors verte et Saumon.—Idem.

RECAPITULATION DES ANNONCES. Maison de la Trinité de Québec.—A. LeMoine. Bureau du Recensement pour la Cité de Québec.—Pouliot, Macpherson et Bush. Marchandises Sèches.—Glover et Fry. Assemblée publique à Notre-Dame de la Victoire.—Blanchet et Cauchon. Fleur, Lard, etc. à vendre.—H. J. Nod et Ole. Caisson, Mélasses, etc.—Idem. Huile de Foie de Morue, etc.—Idem. Mors verte et Saumon.—Idem.

RECAPITULATION DES ANNONCES. Maison de la Trinité de Québec.—A. LeMoine. Bureau du Recensement pour la Cité de Québec.—Pouliot, Macpherson et Bush. Marchandises Sèches.—Glover et Fry. Assemblée publique à Notre-Dame de la Victoire.—Blanchet et Cauchon. Fleur, Lard, etc. à vendre.—H. J. Nod et Ole. Caisson, Mélasses, etc.—Idem. Huile de Foie de Morue, etc.—Idem. Mors verte et Saumon.—Idem.

Livres et Beaux-Arts. LA REVUE D'ECONOMIE RURALE... M. JACQUES VALSERRES... avec la collaboration de tous les agronomes et praticiens qui veulent concourir à cette œuvre d'intérêt public.

LIVRES NOUVEAUX Par le « Nova-Scotian » Dictionnaire National par BESCHERELLE 2 vol. in-4, reliés... Dictionnaire Anglo-Français et Français-Anglais par Fleeming et Tibbins 2 vol. in-4, reliés 23 1/2.

Dictionnaire de la Langue Française, par Noël et Chapsal. 17e édition. 1 vol. grand in-8, relié 12 1/2. Dictionnaire Etymologique, Critique, Anecdotes, Littéraire de la langue française, par Noël et Carpentier. 2 vol. in-8, reliés 20.

Dictionnaire Classique Universel Français, Historique, Biographique, Géographique, Littéraire et Contemporain. Mythologique, Géographique, contenant les documents les plus essentiels de tous les dictionnaires spéciaux; suivi d'un dictionnaire de la prononciation de tous les mots difficiles. 1 vol. de plus de 700 pages, relié. 6 3/4.

Dictionnaire Raisonné des difficultés et exceptions de la langue française, par Soulieu et Sardou. 1 vol. in-15, cartonné. 24.

Dictionnaire de Géographie et d'histoire, par Duquillet. 1 vol. in-8, relié. 25.

Dictionnaire des Lettres et des Arts, par Bouillet. 1 vol. grand in-8, relié. 25.

Dictionnaire de la Langue Française, par Noël et Chapsal. 17e édition. 1 vol. grand in-8, relié 12 1/2. Dictionnaire Etymologique, Critique, Anecdotes, Littéraire de la langue française, par Noël et Carpentier. 2 vol. in-8, reliés 20.

Dictionnaire Classique Universel Français, Historique, Biographique, Géographique, Littéraire et Contemporain. Mythologique, Géographique, contenant les documents les plus essentiels de tous les dictionnaires spéciaux; suivi d'un dictionnaire de la prononciation de tous les mots difficiles. 1 vol. de plus de 700 pages, relié. 6 3/4.

Magasins d'Etouffes. COMMERCIAL HOUSE, MARCHÉ DE LA HAUTE-VILLE. Magnifique assortiment DE NOUVELLES Marchandises Seches D'AUTOMNE ET D'HIVER.

Les Soussignés prennent la liberté d'annoncer l'arrivée de leurs IMPORTATIONS D'AUTOMNE. ILS OUVERT ACTUELLEMENT DES BOITES DE NOUVELLES MARCHANDISES SECHES de Fantaisie et d'Etape DE TOUTE DESCRIPTION, et ils espèrent attirer l'attention particulière des acheteurs par les PRIX TRES-REDUITS auxquels ces Marchandises sont marquées.

Le plus bas prix est marqué en gros chiffres sur chaque article. PAS DE SECOND PRIX. O'Neill & Behans, Rue Basile, 2 oct. 1860. 251

TAPIS A BON MARCHÉ CHEZ GLOVER & FRY, depuis 30 cts par verge. TAPISSERIE, depuis 50 cts par verge. Tapis écossais, tout laine, 36 1/2. Union Kivall, 23 1/2. Chanvre, 19 1/2.

Chemises de Toilette CHEZ WM. LAIRD & CIE. Les soussignés ont maintenant en mains un assortiment très-étendu et très-varié de GHEMISES DE TOILETTE pour MESSIEURS de la meilleure étoffe, bien faites et d'une belle coupe.

Chemises de Toilete CHEZ WM. LAIRD & CIE. Les soussignés ont maintenant en mains un assortiment très-étendu et très-varié de GHEMISES DE TOILETTE pour MESSIEURS de la meilleure étoffe, bien faites et d'une belle coupe.

Chemises de Toilete CHEZ WM. LAIRD & CIE. Les soussignés ont maintenant en mains un assortiment très-étendu et très-varié de GHEMISES DE TOILETTE pour MESSIEURS de la meilleure étoffe, bien faites et d'une belle coupe.

Chemises de Toilete CHEZ WM. LAIRD & CIE. Les soussignés ont maintenant en mains un assortiment très-étendu et très-varié de GHEMISES DE TOILETTE pour MESSIEURS de la meilleure étoffe, bien faites et d'une belle coupe.

Chemises de Toilete CHEZ WM. LAIRD & CIE. Les soussignés ont maintenant en mains un assortiment très-étendu et très-varié de GHEMISES DE TOILETTE pour MESSIEURS de la meilleure étoffe, bien faites et d'une belle coupe.

Chemises de Toilete CHEZ WM. LAIRD & CIE. Les soussignés ont maintenant en mains un assortiment très-étendu et très-varié de GHEMISES DE TOILETTE pour MESSIEURS de la meilleure étoffe, bien faites et d'une belle coupe.

A Vendre. Papeur « Admiral » à Vendre. Avec sa Machine, Chaudières, Ancres, Chalons, Matériaux et Aménagement tel qu'il est maintenant au chantier de J. J. GINGHIN, écuier, Saint-Roch. Ce Vapeur sera vendu, en tout ou en partie, au plus de ses acheteurs.

HUITRES en CANISTRES. M. J. P. LATOUR, HOTELIER, reçoit chaque semaine 200 CANISTRES D'HUITRES DE CAHARQUE, qui rivalisent avec celles de Portland et de Boulogne, tant par le prix réduit que par la bonne qualité.

Toiles allemandes pour Blueaux. Les Soussignés viennent de recevoir et offrent en vente un assortiment général de TOILES ALLEMANDES pour BLUEAUX. CHINIC & METHOR, 29 sept. 1860. 1238

A VENDRE. Le MECHANISME d'un CANDLER et FOURNEAU à TOILES, en très-bon ordre, à des conditions les plus favorables. S'adresser à MM. CHINIC & METHOR, 6 sept. 1860. 1129

HUITRES! HUITRES! A vendre par les Soussignés: HUITRES FRAICHES supérieures en très-bon ordre. A. J. MAXHAM & CIE, 27 déc. 1860. 1525

POMMES! POMMES! A vendre par les Soussignés: QUELQUES HARILS POMMES SUPERIEURES à conserver. A. J. MAXHAM & CIE, 27 déc. 1860. 1526

Whiskey de Toddy. WHISKEY SUPERIEUR de HULLYARD & KERBY en quarts, à vendre chez M. G. MOUNTAIN, 24 déc. 1860. 1529

Marinades et Sauces. 35 CIGARS MARINADES et SAUCES assorties, Montarde supérieure en bouteilles de 1/2 litre de la célèbre Maison de Cus & Blackwell. M. G. MOUNTAIN, 24 déc. 1860. 1529

Marinades et Sauces. 75 MILLES CIGARS de la Havane et Principe, marques assorties. M. G. MOUNTAIN, 24 déc. 1860. 1530

Marinades et Sauces. 150 BOTTES de Gel de Baieine. M. G. MOUNTAIN, 24 déc. 1860. 1537

Marinades et Sauces. FLEUR! FLEUR!! Venant de débarquer et à vendre: 8000 BARRILS DE FLEUR de Haut-Canada, de différents marques de l'Ontario, 1000 Barils de Fleur double extra pour la pâtisserie. L. REAUX, 6 nov. 1860. 1577

Assurances. UNITY Assurance de Londres sur la Vie et contre le Feu, avec lequel est amalgamé l'Association de l'EQUILIBRE CONTRE LE FEU.

Capital - - - £2,500,000 sterling Fonds en dépôt en Canada, - - - \$50,000 BUREAU PRINCIPAL EN CANADA: BOURSE DE MONTREAL.

W. Lunn, écuier, J. Frothingham, écuier, D. Holmes, écuier, A. LaRoque, écuier, J. G. Mackenzie, écuier, J. Torrance, écuier.

SCOTTISH Compagnie d'Assurance Provinciale. (ÉTABLIE EN 1825.) Incorporée par un Acte du Parlement Impérial. Capital - - - £1,000,000 sterling.

Tableau de mortalité. Age, Le reste de la Vie, Les probabilités de la Vie, Les probabilités de la Mort.

Tableau de mortalité. Age, Le reste de la Vie, Les probabilités de la Vie, Les probabilités de la Mort.

Tableau de mortalité. Age, Le reste de la Vie, Les probabilités de la Vie, Les probabilités de la Mort.

Tableau de mortalité. Age, Le reste de la Vie, Les probabilités de la Vie, Les probabilités de la Mort.

Tableau de mortalité. Age, Le reste de la Vie, Les probabilités de la Vie, Les probabilités de la Mort.

Tableau de mortalité. Age, Le reste de la Vie, Les probabilités de la Vie, Les probabilités de la Mort.

Tableau de mortalité. Age, Le reste de la Vie, Les probabilités de la Vie, Les probabilités de la Mort.

PAIN KILLER, VEGETAL DE PERRY DAVIS. Nous prenons la liberté d'attirer l'attention du public sur cette MÉDECINE DE FAMILLE.

DIARRHÉE ou toute autre forme de MALADIE D'INTESTINS dans les enfants ou les adultes, est une gênerie presque certaine, et se résout le plus souvent, plus de succès dans la guérison des divers espèces de CHOLERA.

TOUX ET LE RHUME. LE RHUME NEURVÉGIQUE sont promptement soulagés et avant guéris. Tout mal Musculaire peut être soulagé par son application. Il guérit instantanément le plus violent MAL DE DENT.

BRULURES ou ÉCHAUDURES. En l'appliquant immédiatement, selon les directions, il donne un soulagement instantané et prévient l'enflamment. Il est parfaitement adapté aux besoins des MARINS.

LA TOUX. Les grands et subils changements de notre climat, sont les causes qui produisent les affections de la gorge, de la trachée et des bronches. L'expérience ayant démontré que souvent les remèdes simples agissent avec promptitude et sûreté quand on en fait usage au commencement de la maladie, on doit immédiatement avoir recours aux PASTILLES de PERRY DAVIS & FILS.

Pastilles de PERRY DAVIS & FILS. (Pour la toux, le rhume, la gorge, les bronches, etc.)

Pastilles de PERRY DAVIS & FILS. (Pour la toux, le rhume, la gorge, les bronches, etc.)

Pastilles de PERRY DAVIS & FILS. (Pour la toux, le rhume, la gorge, les bronches, etc.)

Pastilles de PERRY DAVIS & FILS. (Pour la toux, le rhume, la gorge, les bronches, etc.)

Pastilles de PERRY DAVIS & FILS. (Pour la toux, le rhume, la gorge, les bronches, etc.)

Pastilles de PERRY DAVIS & FILS. (Pour la toux, le rhume, la gorge, les bronches, etc.)

REMEDIE UNIVERSEL DE HUNNEWELL POUR LA TOUX. On remède mérite une attention spéciale par sa simplicité et ses propriétés précieuses pour tous les cas de la Gorge et des Poux; tous, depuis les enfants jusqu'aux vieillards, ne doivent pas l'oublier. Les lois de la médecine sont si strictement observées que je demande le même privilège accordé aux autres remèdes dans la cure des maladies. Ce remède est le plus sûr et le plus efficace, le remède des enfants, jusqu'au mal des Poux, qui est commun à tous les âges, c'est un remède efficace.

TOLU ANODYNE DE HUNNEWELL. C'est le grand remède pour les maladies des Nerfs et les convulsions Musculaires; et c'est aussi le grand et le seul remède soporifique qui existe au monde.

LE RHUME NEURVÉGIQUE sont promptement soulagés et avant guéris. Tout mal Musculaire peut être soulagé par son application. Il guérit instantanément le plus violent MAL DE DENT.

BRULURES ou ÉCHAUDURES. En l'appliquant immédiatement, selon les directions, il donne un soulagement instantané et prévient l'enflamment. Il est parfaitement adapté aux besoins des MARINS.

LA TOUX. Les grands et subils changements de notre climat, sont les causes qui produisent les affections de la gorge, de la trachée et des bronches. L'expérience ayant démontré que souvent les remèdes simples agissent avec promptitude et sûreté quand on en fait usage au commencement de la maladie, on doit immédiatement avoir recours aux PASTILLES de PERRY DAVIS & FILS.

Pastilles de PERRY DAVIS & FILS. (Pour la toux, le rhume, la gorge, les bronches, etc.)

Pastilles de PERRY DAVIS & FILS. (Pour la toux, le rhume, la gorge, les bronches, etc.)

Pastilles de PERRY DAVIS & FILS. (Pour la toux, le rhume, la gorge, les bronches, etc.)

Pastilles de PERRY DAVIS & FILS. (Pour la toux, le rhume, la gorge, les bronches, etc.)

Pastilles de PERRY DAVIS & FILS. (Pour la toux, le rhume, la gorge, les bronches, etc.)

Pastilles de PERRY DAVIS & FILS. (Pour la toux, le rhume, la gorge, les bronches, etc.)